

## Une ambition commune

« La CHT pour la psychiatrie parisienne constitue une formidable opportunité pour offrir, à l'échelle de la capitale, le meilleur parcours de soins pour les patients, à la fois dans la proximité, dans le recours, et dans l'expertise. Les professionnels de la CHT s'appliquent en outre, à travailler en articulation étroite avec l'ensemble de leurs partenaires au service de la santé mentale des Parisiens. Avec la plus grande file active d'Europe, la CHT porte des ambitions d'excellence en psychiatrie et en neurosciences en matière de recherche et d'innovations dans les prises en charge. »



Docteur Serge BLISKO  
Président de la Commission  
de Communauté



Jean-Luc CHASSANIOL  
Président du Bureau Exécutif



Docteur Norbert SKURNIK  
Président de la Commission  
Médicale d'Établissement Commune



Sylvie LEUWERS  
Présidente de la Commission des Soins  
Infirmiers, de Rééducation et Médico-  
Techniques Commune

### UNE STRATÉGIE DE SANTÉ PUBLIQUE AU SERVICE DES PATIENTS :

- Proposer des **parcours de soins fluides et personnalisés**
  - Structurer l'offre de soins de proximité et renforcer la coordination au niveau des territoires
- Proposer une évolution des secteurs, échelle de référence de la proximité, pour mieux répondre aux enjeux sociodémographiques du territoire parisien
- Renforcer le rayonnement du **pôle neurosciences « Neuro-Sainte-Anne »**
- S'appuyer sur la **recherche** pour inventer la psychiatrie et les neurosciences de demain
- Renforcer la **démocratie sanitaire et la citoyenneté**
  - Création d'une commission des usagers de la CHT et renforcement de la Maison des Usagers, en lien avec la Ville de Paris et les Conseils Locaux de Santé Mentale

### UN APERÇU DE NOS RÉALISATIONS EN COURS

- Une **charte pour les Centres Médico-Psychologiques** garantissant l'accueil non programmé, une prise en charge personnalisée pour chaque usager, une ouverture deux soirs par semaine jusqu'à 20h
- Un **réseau précarité** à l'échelle de la capitale
- La création d'une **unité pré-adolescents**
- La mise en **synergie des prises en charge** pour les rendre accessibles à tous les patients parisiens :  
ex. : éducation thérapeutique (avec des programmes innovants comme « Profamille », remédiation cognitive, ...)
- Des **partenariats renforcés** : Ville de Paris, CASVP, PMI, ASE, Education nationale, ...
- Des **journées de formation professionnelle**, dont un colloque dédié en partenariat avec la Ville de Paris lors des Semaines d'Information en Santé Mentale

### CONTACTEZ-NOUS

Communauté Hospitalière de Territoire pour la psychiatrie parisienne  
Centre Hospitalier Sainte-Anne : 1, rue Cabanis - 75014 Paris  
Tél. : 01 45 65 73 08  
email : cht@ch-sainte-anne.fr



# Communauté Hospitalière de Territoire pour la psychiatrie parisienne

Cinq établissements dédiés à la santé mentale des Parisiens,  
aujourd'hui et demain.



Communauté Hospitalière de Territoire pour la psychiatrie parisienne



## 3 MEMBRES FONDATEURS

### CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE



#### Points forts :

- Psychiatrie adulte et infanto-juvénile (deux services hospitalo-universitaires)
- Neurosciences : pôle universitaire Neuro-Sainte-Anne

- Psychiatrie en milieu pénitentiaire
  - Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil
  - Service de Santé Mentale et Exclusion Sociale
  - Recherche (Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation, Centre de Recherche Clinique, Centre de Psychiatrie et Neurosciences)
- 2 390 agents / 218 médecins**  
 Institut de Formation en Soins Infirmiers, Institut de Formation Cadres de Santé, Institut de Formation Aides-soignants

### ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MAISON BLANCHE



#### Points forts :

- Psychiatrie adulte et infanto-juvénile
- Addictologie au Centre La Terrasse
- Unité d'hospitalisation mère-bébé
- Soins de longue durée
- Laboratoire de recherche

**2 000 agents / 170 médecins**  
 Institut de Formation Interhospitalier

### GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRY-VAUCLUSE



#### Points forts :

- Psychiatrie adulte et infanto-juvénile
- Addictologie au Centre Médical Marmottan
- Médico-social

**1 100 agents / 140 médecins**  
 Institut de Formation en Soins Infirmiers



### HOPITAUX DE SAINT-AURICE



#### Points forts :

- Psychiatrie adulte et infanto-juvénile\*
- **2 200 agents / 200 médecins**
- \*Seule l'activité parisienne de psychiatrie de l'établissement est concernée par la CHT

## 2 MEMBRES ASSOCIÉS



#### Points forts :

- Psychiatrie adulte et infanto-juvénile
- Médico-social
- Département enseignement, recherche, publications
- Institut de psychosomatique

**950 salariés / 90 médecins**



Une organisation concertée et graduée pour assurer à chaque francilien un parcours de santé lisible, accessible et fluide

- Création de la CHT approuvée en 2013 par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.
- Une file active totale de 76 400 patients (1 Parisien sur 40).
- Un ancrage universitaire et scientifique prestigieux (PRES Paris Sorbonne Cité, Inserm, Centre de Psychiatrie et Neurosciences et une cellule d'épidémiologie).
- Une coopération étroite avec les secteurs sanitaire, social et médico-social : l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et notamment ses Services d'Accueil et d'Urgence où les établissements de la CHT sont présents, la Ville de Paris, les Associations, l'Education nationale, les praticiens libéraux, ...

Les portraits sociaux synthétiques ci-dessous sont élaborés en fonction des données sociodémographiques parisiennes et adaptés aux territoires desservis par chaque établissement.

### LE GROUPE PUBLIC DE SANTÉ PERRY-VAUCLUSE

couvre les **268 549 habitants** des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris. La part des familles monoparentales y est plus faible que celle observée pour les autres établissements de la CHT (15 %). Comparée à la population parisienne, cette population est également moins touchée par le chômage (8 %) et jouit d'une plus grande stabilité de l'emploi (85 % de la population salariée l'est en CDI). Près d'un individu sur deux a un niveau de diplôme supérieur à Bac +2. Cette population se distingue enfin par une faible part de personnes locataires d'un logement HLM (10 %), excepté au nord du 17<sup>e</sup> arrondissement, et par une forte proportion d'individus propriétaires de leur logement (39 %).

### L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MAISON BLANCHE

couvre les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris, soit **741 406 habitants\***, dont plus d'un sur cinq a moins de 20 ans. A l'exception du 9<sup>e</sup>, ces arrondissements restent les plus populaires et cosmopolites de la capitale. Plus d'une famille sur 10 est une famille nombreuse (3 enfants ou plus). Malgré une faible proportion de personnes vivant seules (29 %), le pourcentage de personnes divorcées (8 %) et de familles monoparentales (21 %) y dépasse celui observé à Paris. La part des individus sans diplôme y est la plus élevée (17 %) et cette population reste fortement touchée par le chômage et la précarité de l'emploi. Au total, 28 % des habitants vivent en HLM, cette part dépassant les 30 % au sein des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

### LE CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

couvre les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Paris dont la population totale s'élève à **653 334 habitants\***. Ces arrondissements accueillent près d'un tiers de la population parisienne âgée de 65 ans et plus, tout comme une large part d'étudiants (36 %). Seul 7 % de la population est au chômage, tandis que la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures y est la plus élevée (48 %), de même que la part des individus ayant un niveau de diplôme supérieur à Bac +2 (un individu sur deux).

### L'ASSOCIATION DE SANTÉ MENTALE DU 13<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT (ASM13)

couvre **183 260 habitants**. Cet arrondissement reste populaire et connaît une forte mixité culturelle. Si les étudiants sont nombreux (14 %), la part des personnes vivant seules (27 %) est plus faible que celle observée pour les autres établissements de la CHT, en partie du fait de la sur-représentation des familles monoparentales au sein de l'arrondissement (21 %). La proportion d'individus sans diplôme reste supérieure à celle observée à Paris. Concernant les conditions de logement, la population couverte par l'ASM13 se distingue par le plus fort taux d'occupation de logements HLM (37 %).

### LES HÔPITAUX DE SAINT-AURICE

couvrent la population parisienne des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements, soit **403 426 habitants\***. Comparée à celle observée pour les populations couvertes par les autres établissements, la part des jeunes de moins de 20 ans y est particulièrement faible (17 %). Cette population se distingue en effet par une sur-représentation des familles sans enfant (51 %), des individus célibataires (57 %) et des personnes vivant seules (35 %). En revanche, la part des actifs occupés est la plus importante (71 %).

\* à l'exception des individus de moins de 18 ans dépendant des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile desservis par d'autres établissements (IMM, AP-HP).

130 structures sur 75 sites, soit 25 secteurs couvrant les 20 arrd<sup>ts</sup> de Paris.

Une offre de soins fluide et coordonnée, dans la proximité comme dans la spécialisation, pour chaque usager enfant, adolescent ou adulte.



**LÉGENDE**

SECTEURS ADULTE	SECTEURS ENFANT
8 SITES D'HOSPITALISATION	2 SITES D'HOSPITALISATION
URGENCES - DONT 14 SITES POUR LA CHT	URGENCES
30 CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES	19 CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES
22 CENTRES D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL	9 CENTRES D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL
15 HÔPITAUX DE JOUR	5 HÔPITAUX DE JOUR
7 Foyers de PostCure	9 UNITÉS PETITE ENFANCE
4 STRUCTURES D'ADDICTIONS	3 ESPACES ADO
4 STRUCTURES POUR LA PRÉCARITÉ	

*NB : La psychiatrie publique est organisée en « secteurs », territoires géographiques au sein desquels plusieurs types de prises en charge sont proposés aux patients.*



**Neuro-Sainte-Anne**  
Pôle Universitaire des Neurosciences - Paris Descartes

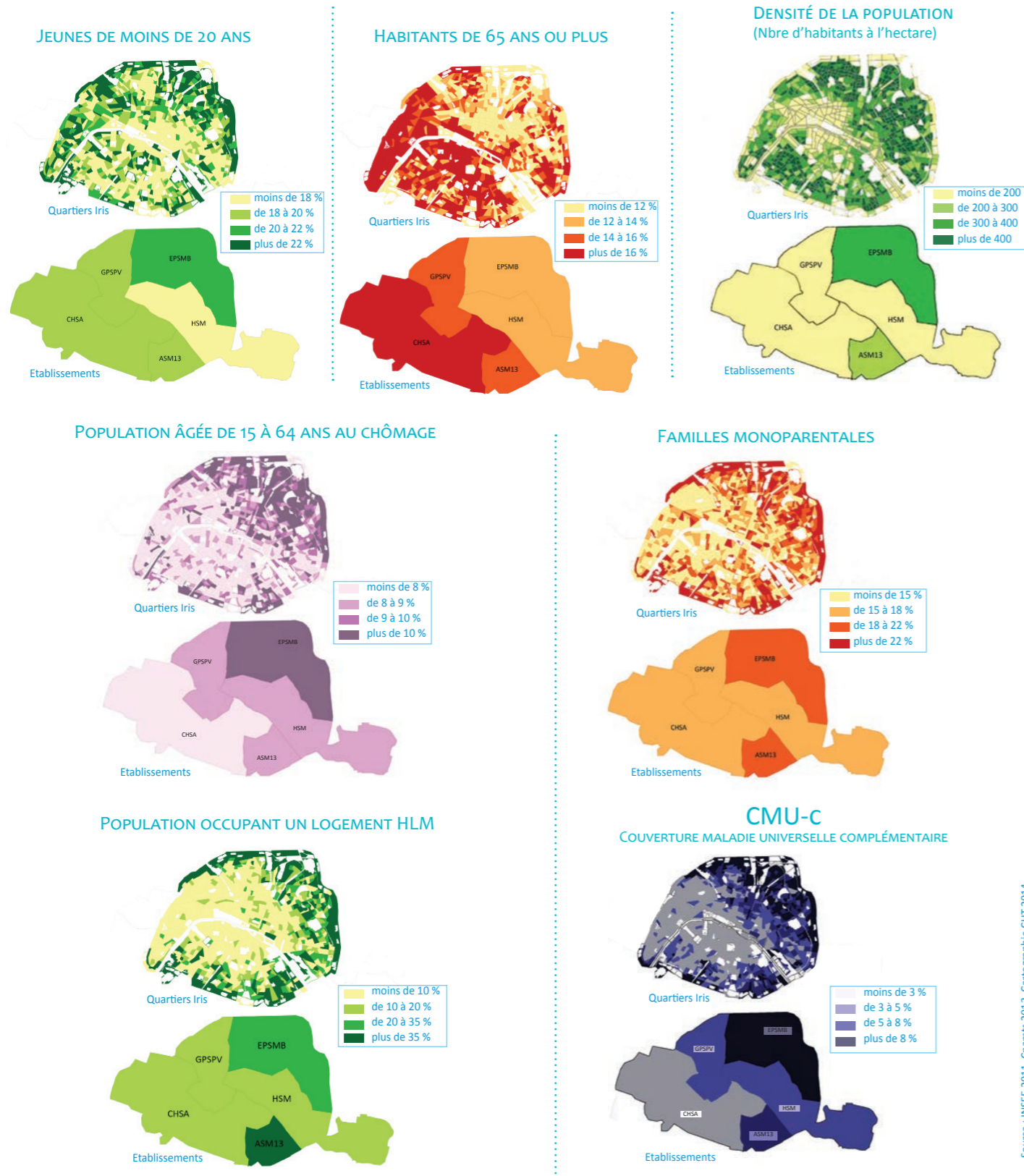
<p>CONSULTATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NEUROLOGIE</li> <li>- ANESTHÉSIE</li> <li>- NEUROCHIRURGIE</li> <li>- MÉDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION</li> <li>- STOMATOLOGIE</li> <li>- DOULEUR</li> </ul>	<p>UNITES D'HOSPITALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NEUROREANIMATION</li> <li>- NEUROLOGIE</li> <li>- NEUROCHIRURGIE</li> <li>- MÉDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION</li> <li>- SISMOTHERAPIE</li> </ul>	<p>PLATEAU TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BLOC OPÉRAIRE (NEUROCHIRURGIE ET NEURORADIO-INTERVENTIONNELLE)</li> <li>- SSP (SALLE DE SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE)</li> <li>- IMAGERIE MORPHOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE (2 IRM ET 1 SCANNER)</li> <li>- LABORATOIRE DE NEUROPATHOLOGIE</li> <li>- NEUROPHYSIOLOGIE</li> </ul>
--	---	---

URGENCES : NEUROLOGIE, NEUROCHIRURGIE, NEURORÉANIMATION, NEURORADIOLOGIE



## DÉTERMINANTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES PARISIENS

Afin d'adapter au mieux le dispositif parisien de proximité, de territoire et de recours, la CHT s'attache à mieux connaître les populations desservies en termes sociodémographiques et épidémiologiques et ce, grâce au développement de l'outil cartographique. La CHT s'est ainsi dotée d'un dispositif d'épidémiologie en recrutant un chargé d'études qui œuvre en collaboration avec l'Atelier Parisien d'URbanisme et la Direction de l'Action Sociale et de la Santé de la Ville de Paris. Voici un aperçu des données disponibles étudiées :



Source : INSEE 2011, Cnamis 2013, Cartographie CHT 2014

## PSYCHIATRIE\*

**76 400**  
Patients pris en charge par les établissements de la CHT

dont **76 %** de Parisiens  
sur **2 250 000** Population parisienne desservie

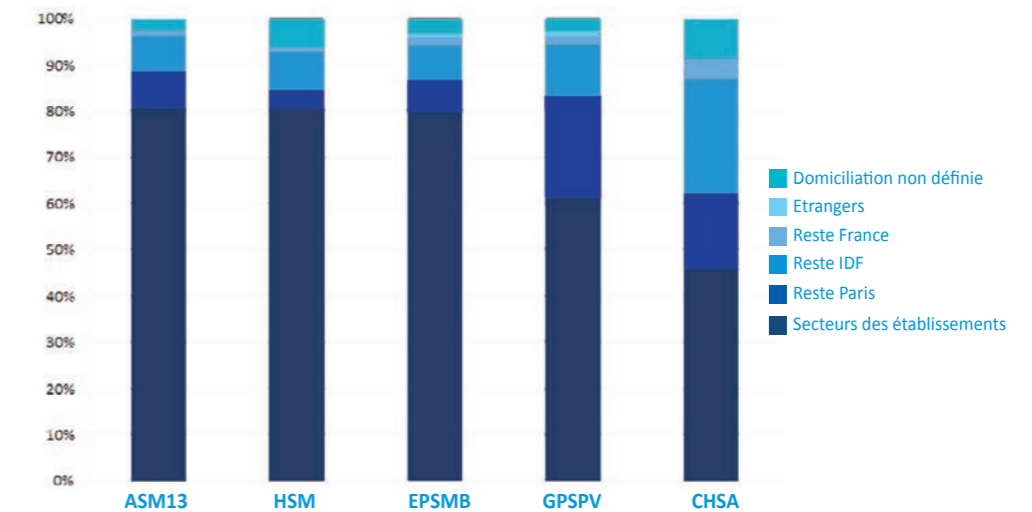
**11 400**  
Patients de moins de 20 ans pris en charge par la CHT

sur **440 000** Population parisienne de moins de 20 ans desservie

**63 500**  
Patients suivis en ambulatoire au sein de la CHT, soit **87 %** de l'ensemble de la file active

\* Ces données résultent de la somme des files actives des établissements

Répartition de la file active de chaque établissement selon la domiciliation des patients



**1 034 000**  
Nombre d'actes, soit en moyenne 14 actes par patient

(la moyenne nationale est à 10,6 Source ATIH 2013)

**438 000**  
Nombre global de journées d'hospitalisation à l'année en psychiatrie

Avec une file active totale de 76 400 patients pris en charge chaque année dans nos établissements, c'est en moyenne :

**1 Parisien sur 40** qui a recours aux services de la CHT



## NEUROSCIENCES

**8 340** Séjours  
dont **2 540** ECT (Sismothérapie)

\* Activité de Neuroradiologie Interventionnelle par voie endovasculaire  
\*\* Accident vasculaire cérébral

**18 600** Consultations externes

**13 400** IRM

**300** Actes de NRI\*

**1 100** Prises en charge AVC\*\*

Urgences  
**630** Avis en Neurologie et Neurochirurgie et Neuroradiologie donnés lors des jours de recours

**2 344** Patients en téléimagerie

Source : Départements d'Information Médicale et contrôles de gestion/ 2014